



Brunet Roy Dubé
Comptables agréés
SENCRL

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 30 juin 2007

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 30 juin 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS:	
Résultats	2
Surplus	3
Bilan	4
Capital permanent	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES	6
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	18



Brunet Roy Dubé

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil des commissaires
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Nous avons vérifié, conformément au mandat de vérification externe des commissions scolaires précisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et aux normes de vérification généralement reconnues, le bilan de la COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES au 30 juin 2007 ainsi que les états des revenus et dépenses, du surplus cumulé, du surplus réservé et du capital permanent de l'exercice terminé à cette date et, dans notre rapport daté du 18 octobre 2007, nous avons exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers contenus dans le rapport financier annuel.

À notre avis, les renseignements contenus dans les états financiers condensés ci-joints concordent, à tous égards importants, avec les états financiers contenus dans le rapport financier annuel dont ils ont été tirés.

Pour une information plus détaillée sur la situation financière de la Commission scolaire et ses résultats d'exploitation pour l'exercice en cause, il convient de lire les états financiers condensés à la lumière des états financiers vérifiés contenus dans le rapport financier annuel et déposés au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Brunet Roy Dubé, CA

Comptables agréés

Montréal,
le 18 octobre 2007

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin

2007

2006

REVENUS

Fonctionnement

Subventions de fonctionnement du Ministère

169 048 664 \$

161 184 546 \$

Revenus tenant lieu de subventions de fonctionnement

1 547 808

195 700

Taxes scolaires

54 027 896

46 272 156

Autres revenus généraux

1 437 123

1 626 894

Revenus spécifiques

31 356 710

28 174 991

Investissements

Subventions d'investissements du Ministère

9 758 786

6 982 951

Revenus spécifiques

1 064 330

643 707

268 241 317

245 080 945

DÉPENSES

Enseignement et formation

120 478 649

114 975 481

Soutien à l'enseignement et à la formation

45 423 793

41 938 631

Activités parascolaires

32 106 903

30 776 539

Activités administratives

10 655 778

10 888 766

Activités relatives aux biens meubles et immeubles

15 707 531

15 733 128

Activités connexes

27 559 492

23 989 990

Investissements

10 909 394

9 330 221

262 841 540

247 632 756

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

5 399 777 \$

(2 551 811)\$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

SURPLUS Exercice terminé le 30 juin	2007	2006
SOLDE AU DÉBUT	4 596 255 \$	6 506 325 \$
Redressements d'analyse du Ministère	1 613 315	16 150
SOLDE APRÈS ANALYSE DU MINISTÈRE	6 209 570	6 522 475
REDRESSEMENTS		
Taxes scolaires des exercices antérieurs	315 108	489 693
Cotisations de la CSST portant sur les années antérieures	-	46 081
Ajustement de la subvention d'investissements	59 599	70 439
Divers	2 326	19 378
	377 033	625 591
SOLDE REDRESSÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	6 586 603	7 148 066
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	5 399 777	(2 551 811)
SOLDE À LA FIN	11 986 380 \$	4 596 255 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

BILAN 30 juin	2007	2006
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	14 684 872 \$	- \$
Subventions à recevoir		
Fonctionnement	9 562 453	14 971 515
Investissements	5 453 867	17 581 497
Débiteurs		
Taxes scolaires (note 3)	2 131 299	2 441 978
Autres (note 4)	3 113 487	2 186 787
Autres éléments d'actif (note 5)	1 356 857	1 432 789
	36 302 835	38 614 566
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	321 200 462	305 852 610
	357 503 297 \$	344 467 176 \$

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE

Directrice générale

Directrice du Service des ressources financières

	2007	2006
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunts à court terme (note 7)	- \$	11 621 970 \$
Créditeurs et frais courus (note 8)	20 278 803	16 241 393
Revenus reportés	1 694 162	2 393 495
Autres éléments de passif (note 9)	2 343 490	3 762 233
	24 316 455	34 019 091
SURPLUS ET CAPITAL		
Surplus réservé	6 791 223	4 596 255
Surplus libre	5 195 157	-
	11 986 380	4 596 255
Capital permanent (note 11)	321 200 462	305 851 830
	333 186 842	310 448 085
	357 503 297 \$	344 467 176 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

CAPITAL PERMANENT Exercice terminé le 30 juin

2007

2006

CAPITAL LIBRE

Solde au début	109 821 173 \$	87 617 718 \$
Redressements d'analyse du Ministère	795	23 904
Solde après analyse	109 821 968	87 641 622
Variation de la valeur des immobilisations	15 347 852	16 444 326
Remboursement de la dette à long terme à la charge de la Commission scolaire	-	3 634 974
Variation du capital à la charge du Ministère	1 837 854	2 170 689
Autres	(59 599)	(70 438)
Solde à la fin	126 948 075	109 821 173

CAPITAL ASSUMÉ PAR LE MINISTÈRE

Solde au début	196 030 657	198 155 384
Redressements d'analyse du Ministère	(14)	(24 477)
Solde après analyse	196 030 643	198 130 907
Subventions d'investissements du Ministère	9 758 785	6 982 951
Apport de capital du Ministère	(11 596 640)	(9 153 640)
Autres	59 599	70 439
Solde à la fin	194 252 387	196 030 657
	321 200 462 \$	305 851 830 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2007

1. STATUTS CONSTITUTIFS

L'organisme est reconnu en vertu des articles III et suivants de la Loi sur l'instruction publique, et en vertu du décret no 1014-97 du 13 août 1997 à compter du 1^{er} juillet 1998.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation des états financiers

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus pour les commissions scolaires du Québec, en conformité avec les définitions et les principes du Plan d'enregistrement comptable et les directives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, décrits dans le Manuel de normalisation de la comptabilité scolaire, et ceci afin de satisfaire aux exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en vertu de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique. Les règles comptables utilisées dans ce rapport financier s'écartent des principes comptables généralement reconnus du Canada et sont décrites ci-dessous.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Un revenu est considéré comme gagné lorsque la Commission scolaire a satisfait aux règles édictées relatives à l'octroi des subventions ou qu'elle a rendu les services ou livré les biens donnant naissance à la créance. Lorsqu'une Commission scolaire se voit attribuer des allocations en répondant aux critères d'attribution prescrits aux règles budgétaires d'un exercice financier donné, ces allocations doivent être incluses aux revenus de l'exercice en question et ce, peu importe que l'activité à l'origine de l'allocation soit achevée ou non.

Les revenus engendrés par les activités de la Commission scolaire sont inscrits comme revenus spécifiques à l'activité en question.

Les revenus de la taxe scolaire ne contiennent que les taxes facturées pour l'exercice financier courant. Les modifications ayant trait aux exercices antérieurs sont inscrites à l'état du surplus cumulé en tant que redressements de l'exercice. Les intérêts sur les arrérages de la taxe scolaire sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les ristournes sur la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec sont comptabilisées en diminution des dépenses.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2007

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 1)

Subvention de fonctionnement

La subvention de fonctionnement de l'exercice a été immédiatement inscrite aux registres comptables. Cependant, l'établissement de cette subvention est assujéti à l'approbation finale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. L'impact financier découlant de cette approbation sera reflété dans les états financiers de l'exercice 2007-2008, conformément aux normes en vigueur.

Subvention d'investissements

La subvention d'investissements, telle qu'elle est établie au rapport financier annuel, est inscrite aux revenus de l'exercice.

Revenus tenant lieu de taxes

Les revenus tenant lieu de taxes sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Dépenses

Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les intérêts sur la dette à long terme, ainsi que les charges reliées au financement à long terme, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse en tant que dépenses au service de la dette.

Rémunération

Les rétroactivités salariales qui découlent des renouvellements des conventions collectives, du règlement d'un grief ou d'autres sources, et qui se rapportent aux exercices antérieurs sont comptabilisées sur base de caisse. La rémunération des enseignants, les contributions de l'employeur et les avantages sociaux dus au 30 juin 2007 sont comptabilisés sur base d'exercice, à l'exception des banques de congés de maladie qui sont comptabilisées sur base de caisse.

Les sommes versées à titre de paies de vacances sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Les banques de journées de maladie monnayables au départ des employés ainsi que les vacances du personnel non enseignant sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2007

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 2)

Dépenses d'investissements

Les dépenses d'investissements sont comptabilisées comme dépenses de l'exercice, sans égard à leur mode de financement, sauf les dépenses en attente de financement.

Stocks

Le matériel, les fournitures, les manuels scolaires et les livres de bibliothèque que la Commission scolaire a en réserve à la fin de l'exercice ne sont pas comptabilisés dans les stocks au bilan.

Immobilisations et déclassement

Les terrains et les bâtiments sont comptabilisés au coût d'acquisition et présentés au bilan à la valeur de l'évaluation municipale uniformisée la plus récente, ou au coût si l'évaluation municipale uniformisée n'est pas disponible. Le dernier facteur d'uniformisation annuel disponible doit être utilisé pour établir la valeur municipale uniformisée. Aucune dépense d'amortissement n'est comptabilisée pour les bâtiments.

Le mobilier, le matériel informatique, l'appareillage, l'outillage et les autres biens meubles sont inscrits à leur coût d'acquisition. Ces actifs sont assujettis à un déclassement annuel du solde cumulé en date du bilan à un taux de 20 %. Ce déclassement tient compte des dispositions, désuétudes, bris, pertes ou vols que peuvent subir ces actifs. Les améliorations locatives ne sont pas comptabilisées au bilan.

Le réseau de télécommunication est inscrit à son coût d'acquisition. Cet actif est assujetti à un déclassement annuel du solde cumulé en date du bilan à un taux de 5 %.

Le montant de la vente pour toute disposition de biens constitue un revenu pour la Commission scolaire.

Emprunts à long terme

Les emprunts à long terme sujets à une subvention et les fonds d'amortissement qui s'y rapportent sont présentés comme élément du capital permanent au bilan. Les transactions qui s'y rapportent sont considérées comme des transactions de capital et elles n'affectent pas les résultats de l'exercice.

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2007

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 3)

Surplus cumulé

Les redressements touchant les exercices antérieurs, à l'exception du coût des rétroactivités de salaires, sont comptabilisés au surplus cumulé sans leur donner d'effet rétroactif sur les chiffres de l'exercice précédent.

Réseau de télécommunication

La Commission scolaire des Patriotes a encouru des coûts pour un réseau de télécommunication. Malgré le fait que le titre de propriété de ce réseau n'est pas dévolu à la Commission scolaire, celle-ci ayant un droit d'utilisation irrévocable de 18 ans jumelé à un droit ultérieur de renouvellement de 5 ans, tous les avantages et inconvénients reliés à l'utilisation de ce réseau lui sont acquis.

3. TAXES SCOLAIRES À RECEVOIR

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Année courante	1 548 337 \$	1 661 846 \$
Année précédente	457 280	604 976
Années antérieures	177 475	212 364
Frais	26 850	27 767
	<u>2 209 942</u>	<u>2 506 953</u>
Provision pour créances douteuses	78 643	64 975
	<u>2 131 299 \$</u>	<u>2 441 978 \$</u>

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2007

4. AUTRES DÉBITEURS

	2007	2006
Comptes clients	2 754 165 \$	1 770 062 \$
Intérêts courus sur les taxes à recevoir	349 575	392 265
Autres	9 747	24 460
	<u>3 113 487 \$</u>	<u>2 186 787 \$</u>

5. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2007	2006
Congés sabbatiques	832 032 \$	612 909 \$
Frais payés d'avance (CSST et autres)	509 825	789 880
Autres	- 15 000	30 000
	<u>1 356 857 \$</u>	<u>1 432 789 \$</u>

La corporation L'Initiative pour l'école Rudolf Steiner de la Rive-Sud de Montréal s'est engagée à verser à la Commission scolaire des Patriotes la somme de 250 000 \$ au 30 juin 1999. Au 30 juin 2007, la Commission scolaire a reçu 235 000 \$; le solde de 15 000 \$ est recevable le 30 septembre 2007.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Solde au 30 juin 2006	Redressement d'analyse du Ministère	Ajustement de l'évaluation municipale uniformisée	Acquisition de l'exercice	Déclassement de l'exercice	Solde au 30 juin 2007
Terrains et bâtiments	287 598 000 \$	- \$	13 574 300 \$	- \$	- \$	301 172 300 \$
Mobilier, appareillage, outillage et matériel roulant	14 123 562	-	-	6 006 020	4 025 916	16 103 666
Réseau de télécommunication	4 131 048	-	-	-	206 552	3 924 496
	<u>305 852 610 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>13 574 300 \$</u>	<u>6 006 020 \$</u>	<u>4 232 468 \$</u>	<u>321 200 462 \$</u>

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2007

7. EMPRUNTS À COURT TERME

La marge de crédit, inutilisée au 30 juin 2007, porte intérêt au taux préférentiel. Le montant maximum d'emprunt bancaire à court terme autorisé s'élève à 44 112 396 \$ au 30 juin 2007 (75 210 584 \$ en 2006). Les emprunts bancaires à court terme sont garantis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La marge de crédit est renouvelable périodiquement et garantie par une cession des subventions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

L'emprunt bancaire a été contracté dans les limites des montants maximums autorisés par le ministère.

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2007	2006
Fournisseurs	3 786 400 \$	3 638 481 \$
Retenues sur contrats	383 862	522 369
Salaires	9 504 523	7 271 521
Déductions à la source et charges sociales	6 604 018	4 809 022
	20 278 803 \$	16 241 393 \$

9. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2007	2006
Congés sabbatiques	435 149 \$	343 278 \$
Provision pour perfectionnement	255 789	157 040
Provision pour encadrement des stagiaires	157 021	148 806
Dépôts de soumission	115 737	140 323
Provision pour manuels scolaires et livres de bibliothèque	615 000	855 000
Provision pour agent payeur	764 794	521 602
Taxes scolaires excédentaires à remettre	-	1 596 184
	2 343 490 \$	3 762 233 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2007

10. EMPRUNTS À LONG TERME SUJETS À UNE SUBVENTION

	Taux	Montant à l'émission	Solde au 30 juin 2006	Émission de l'exercice	Remboursement de l'exercice	Solde au 30 juin 2007
Dettes obligataires						
1988 - 2008	11,00 %	14 245 000 \$	8 955 000 \$	-	-	8 955 000 \$
2002 - 2012	6,00 %	30 000 000	22 370 000	-	18 370 000	4 000 000
2002 - 2008	5,30 %	16 088 000	10 188 000	-	-	10 188 000
		<u>60 333 000</u>	<u>41 513 000</u>	<u>-</u>	<u>18 370 000</u>	<u>23 143 000</u>
Billets - fonds de financement						
1999 - 2011	6,236 %	22 195 000	14 445 160	-	1 291 640	13 153 520
2001 - 2015	6,12 %	12 657 000	9 767 000	-	578 000	9 189 000
2001 - 2008	5,79 %	6 884 000	2 952 000	-	983 000	1 969 000
2001 - 2008	5,79 %	6 325 000	5 313 000	-	253 000	5 060 000
2002 - 2008	5,20 %	16 606 000	14 614 000	-	664 000	13 950 000
2003 - 2012	5,71 %	5 902 000	5 264 000	-	319 000	4 945 000
2003 - 2009	4,64 %	20 286 000	18 374 000	-	956 000	17 418 000
2005 - 2015	4,5774 %	31 100 000	31 100 000	-	1 889 000	29 211 000
2005 - 2011	4,297 %	8 867 000	8 867 000	-	530 000	8 337 000
2006 - 2012	4,51 %	38 030 000	38 030 000	-	2 232 000	35 798 000
2006 - 2014	4,108 %	16 640 000	-	16 640 000	-	16 640 000
2007 - 2014	4,416 %	4 948 000	-	4 948 000	-	4 948 000
2007 - 2013	5,10 %	13 913 000	-	13 913 000	-	13 913 000
		<u>204 353 000</u>	<u>148 726 160</u>	<u>35 501 000</u>	<u>9 695 640</u>	<u>174 531 520</u>
TOTAL		<u>264 686 000 \$</u>	<u>190 239 160 \$</u>	<u>35 501 000 \$</u>	<u>28 065 640 \$</u>	<u>197 674 520 \$</u>

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2007

10. EMPRUNTS À LONG TERME SUJETS À UNE SUBVENTION (suite 1)

Dettes obligataires

Les dettes obligataires sont assorties d'un fonds d'amortissement créé à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et déposées en fidéicommis entre les mains du ministère des Finances pour pourvoir au paiement du capital des obligations venant à échéance jusqu'en 2012.

Les versements au fonds d'amortissement des dettes obligataires exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2008 - 938 000 \$
2009 - 178 000 \$
2010 - 178 000 \$
2011 - 178 000 \$
2012 - 178 000 \$

Les sommes accumulées au fonds d'amortissement s'élèvent à 8 876 000 \$ au 30 juin 2007 (11 790 000 \$ au 30 juin 2006).

Les versements en capital requis au cours des prochains exercices sur les dettes obligataires sont les suivants:

	Versements provenant du fonds d'amortissement	Autres versements de capital
2008 -	8 746 000 \$	10 397 000 \$
2012 -	1 780 000 \$	2 220 000 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2007

10. EMPRUNTS À LONG TERME SUJETS À UNE SUBVENTION (suite 2)

Billets - fonds de financement

Les billets - fonds de financement sont remboursés à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Au cours des cinq prochains exercices, les versements en capital requis sur les billets - fonds de financement sont les suivants:

2008 - 11 068 640 \$
2009 - 29 225 640 \$
2010 - 24 696 640 \$
2011 - 9 190 640 \$
2012 - 46 210 960 \$

Les emprunts à long terme sujets à une subvention sont garantis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

11. CAPITAL PERMANENT

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Dépenses sujettes à un financement à long terme subventionné	5 453 867 \$	17 581 497 \$
Emprunts à long terme sujets à une subvention	197 674 520	190 239 160
Fonds d'amortissement	(8 876 000)	(11 790 000)
Capital libre	126 948 075	109 821 173
	<u>321 200 462 \$</u>	<u>305 851 830 \$</u>

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2007

12. ÉVENTUALITÉS

Griefs

Au 30 juin 2007, le coût total que devrait assumer la Commission scolaire, si elle perdait les griefs déposés contre elle, est de l'ordre de 385 000 \$. Aucune provision ne figure aux états financiers pour une portion du coût total de ces griefs.

Litige

Un recours collectif portant sur les services aux élèves dyslexiques a été déposé contre différentes commissions scolaires incluant la Commission scolaire des Patriotes. L'exercice de ce recours collectif a été autorisé par jugement rendu le 6 septembre 2005.

Autres réclamations

Au 30 juin 2007, les réclamations en suspens contre la Commission scolaire se chiffrent à 110 000 \$. Les poursuites consistent en des actions d'entrepreneurs en construction ou de sous-traitants. Le dénouement de ces poursuites est indéterminable et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée pour le passif éventuel qui pourrait en résulter. Toutefois, s'il devait résulter du dénouement de ces affaires un montant à payer, celui-ci sera imputé au surplus (ou déficit) cumulé de l'exercice alors en cours.

Hypothèques légales

Au 30 juin 2007, des hypothèques légales, totalisant 249 487 \$, étaient enregistrées par différents fournisseurs pour des travaux majeurs effectués sur un immeuble appartenant à la Commission scolaire.

Garanties

Au 30 juin 2007, la responsabilité potentielle maximale de la Commission scolaire des Patriotes au titre de lettres de garantie s'élevait à 135 000 \$. Ces lettres de garantie portent intérêts à 6 % et viennent à échéance le 6 décembre 2007.

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2007

13. ENGAGEMENTS

Les caisses de congés de maladie non monnayables au 30 juin 2007 représentent 7 156 jours pour un montant de 1 884 653 \$. Aucune provision n'est présentée au passif des états financiers. L'utilisation de ces caisses est imputée aux résultats de l'exercice.

Les banques de congés de maladie monnayables représentent 4 935 jours et sont estimées à 1 602 271 \$ au 30 juin 2007.

La Commission scolaire s'est engagée à la rénovation et réfection de certains établissements pour une somme totale de 4 063 607 \$ au 30 juin 2007.

La Commission scolaire s'est engagée par baux pour des locaux administratifs pour une somme totale de 224 048 \$ pour le loyer de base et les frais variables, échéant en décembre 2009. Le solde de ces engagements s'établit à 79 827 \$ au 30 juin 2007. La Commission scolaire s'est également engagée par contrat pour différents services, tels déneigement, entretien ménager et autres. Le solde de ces engagements s'établit à 6 290 334 \$ au 30 juin 2007. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu de ces contrats et baux, excluant les taxes applicables et les clauses escalatoires d'indexation, sont les suivants:

2008 - 3 186 805 \$
2009 - 1 201 873 \$
2010 - 688 762 \$
2011 - 177 065 \$
2012 - 163 685 \$

La Commission scolaire s'est engagée par contrats pour le transport scolaire. Le solde de ces engagements s'établit à 10 757 752 \$ au 30 juin 2007 et est exigible au cours du prochain exercice.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme sujette à une subvention porte intérêt à un taux fixe. La Commission scolaire prévoit le remboursement complet de ces emprunts à l'échéance. Par conséquent, les risques auxquels est exposée la Commission scolaire sont minimes.

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2007

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Juste valeur

Les justes valeurs des subventions à recevoir, de la taxe scolaire à recevoir, des comptes débiteurs, du découvert de banque ainsi que des comptes créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin

Dépenses par activités

2007

2006

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Éducation préscolaire	8 739 137 \$	8 254 640 \$
Enseignement primaire	56 223 369	53 556 011
Enseignement secondaire général	40 267 032	38 594 581
Formation professionnelle	1 854 177	2 221 121
Enseignement particulier	11 218 954	10 562 258
Formation des adultes	2 175 980	1 786 870

120 478 649

114 975 481

SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION

Gestion des écoles et des centres	19 279 976	18 228 888
Moyens d'enseignement	2 244 566	2 060 045
Services complémentaires	16 667 204	14 888 770
Services pédagogiques et de formation d'appoint	5 962 812	5 680 532
Animation et développement pédagogique	1 269 235	1 080 396

45 423 793

41 938 631

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Hébergement des élèves	73 000	67 150
Services alimentaires	840 979	837 306
Transport scolaire	15 294 706	14 775 528
Services de garde	15 898 218	15 096 555

32 106 903

30 776 539

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Conseil des commissaires et comités	397 212	425 212
Gestion	6 175 271	5 949 121
Services corporatifs	3 363 241	3 441 285
Perfectionnement	720 054	1 073 148

10 655 778

10 888 766

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin

2007

2006

Dépenses par activités (suite)

ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS

MEUBLES ET IMMEUBLES

Mobilier, matériel roulant et entretien des biens meubles	271 883	288 003
Conservation des immeubles	5 297 339	5 315 518
Entretien ménager	4 577 264	4 524 157
Consommation énergétique	4 907 548	5 039 284
Location d'immeubles	168 341	122 885
Protection et sécurité	485 156	443 281

15 707 531

15 733 128

ACTIVITÉS CONNEXES

Financement	10 652 652	15 447 677
Projets spéciaux	2 761 806	1 326 204
Rétroactivité	6 134 664	733 576
Droits de scolarité et ententes	730 118	737 051
Prêts de services	1 947 392	1 540 349
Activités extrascolaires	5 332 860	4 205 133

27 559 492

23 989 990

INVESTISSEMENTS

Construction et acquisition d'immeubles	-	6 764
Amélioration, transformation et rénovation majeure	4 715 075	5 188 547
Systèmes d'information et de télécommunication	224 578	286 273
Escompte et frais d'émission des emprunts à long terme	188 299	190 150
Équipements et investissements	5 781 442	3 658 487

10 909 394

9 330 221

262 841 540 \$

247 632 756 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin

2007

2006

Dépenses par nature

Rémunération

Personnel cadre et commissaires	12 479 641 \$	11 988 062 \$
Personnel enseignant et personnel de suppléance	114 652 987	105 402 898
Personnel professionnel	7 241 498	7 011 047
Personnel de soutien	40 827 907	35 639 243
Contributions de l'employeur	19 119 385	17 622 088

194 321 418

177 663 338

Frais de déplacement

Frais de déplacement	860 413	680 082
Fournitures et matériel	11 732 034	12 575 192
Services, honoraires et contrats	38 469 740	36 516 979
Équipements et investissements	5 781 442	3 658 487
Autres dépenses	11 676 493	16 538 678

68 520 122

69 969 418

2625 841 540 \$

247 632 756 \$